

ANR ET CHAIRES INDUSTRIELLES

RENFORCER LE POTENTIEL DE RECHERCHE DANS DES DOMAINES PRIORITAIRES POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Mis en place depuis 2011, l'instrument "Chaires Industrielles" poursuit un triple objectif :

- ▶ Réaliser des recherches dans des domaines prioritaires et stratégiques pour les acteurs publics et privés impliqués dans la chaire via un partenariat fort et durable
- ▶ Assurer une formation par la recherche de qualité en ajoutant la vision, les méthodologies et l'expérience d'acteurs du monde économique à l'accueil de doctorants ou post-doctorants dans des laboratoires de recherche publics de haut niveau
- ▶ Permettre à des enseignants-chercheurs éminents, français ou étrangers, en mobilité ou non, de développer leur savoir-faire au service d'une recherche ambitieuse

L'ENTREPRISE AU CŒUR DU DISPOSITIF

- ▶ Des thématiques émergentes choisies et développées avec et pour les entreprises
- ▶ Pour aborder des problématiques inspirées du marché
- ▶ Dans l'optique d'un développement d'innovations scientifiques et technologiques

UN INSTRUMENT SPÉCIFIQUE :

- ▶ Ouvert à toutes les thématiques de recherche scientifique
- ▶ Attribué à un enseignant-chercheur de très haut niveau, qui peut avoir passé une partie de sa carrière à l'étranger ou non
- ▶ Ancré dans l'établissement public de recherche d'accueil
- ▶ Financé à part égale par l'ANR et la ou les entreprise(s)
- ▶ Un partenariat pluriannuel fort : durée 4 ans



QUELQUES
CHIFFRES EN 2015

5 PROJETS
SOUIMIS



3 PROJETS
FINANCÉS

UN MONTANT TOTAL DE

3,1 M€

ATTRIBUÉ

1 040 K€

ATTRIBUÉS EN MOYENNE
PAR PROJET

16 CHAIRES FINANCÉES
DEPUIS 2011



LES CHIFFRES CLÉS



528,1 M€
BUDGET
D'INTERVENTION 2015,
DONT 390,2 M€
ALLOUÉS SUR APPELS
À PROJETS

280



COLLABORATEURS

PLUS DE **83%**
DES PROJETS FINANCÉS
SONT DES PROJETS
COLLABORATIFS

25,5%



DES PROJETS FINANCÉS
SONT DES PROJETS
INTERNATIONAUX
COFINANCÉS AVEC DES
AGENCES ÉTRANGÈRES*

PLUS DE

14 300

PROJETS
FINANCÉS DEPUIS 2005
POUR UN TOTAL
DE PLUS DE
6 MD€

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE
ANR

DES PROJETS POUR LA SCIENCE

AGENCE FRANÇAISE DE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE SUR PROJETS, L'ANR :

- ▶ Contribue au développement des sciences et des technologies
- ▶ Mobilise les équipes au service d'enjeux stratégiques
- ▶ Accélère la production et le transfert de connaissances en partenariat
- ▶ Favorise les interactions pluridisciplinaires et le décloisonnement
- ▶ Facilite l'établissement de collaborations européennes et internationales

PRINCIPES D'ACTION

- ▶ ÉVALUATION PAR LES PAIRS
- ▶ STANDARDS INTERNATIONAUX
- ▶ SÉLECTION COMPÉTITIVE

Depuis 2010, l'ANR est le principal opérateur des Investissements d'Avenir pour la recherche et l'enseignement supérieur.



* Chiffre 2015

